



# CALSILIT® Historica

## Extérieur

Fiche 2450f / version 05 / 05.2023

**Produit** **CALSILIT Historica** est une peinture aux silicates selon la norme DIN 18363 (peintures à base d'organo-silicates) avec une résistance absolue à la lumière et qui contient des pigments inorganiques et des charges minérales. CALSILIT Historica repose sur un savoir-faire acquis au cours de dizaines d'années de développement et une vaste expérience dans le domaine des matériaux de revêtement minéraux. Ce produit convient particulièrement pour les objets et surfaces protégés à titre de monument historique possédant des caractéristiques hydrophiles.

Pour les surfaces de peintures ou crépis pour façades exposés aux intempéries ou à l'eau de condensation (notamment les isolations thermiques extérieures crépies), nous recommandons : **CALSILIT Historica AS-PROTECT Peinture pour façades** (avec film de protection contre les algues et/ou les champignons). Une protection suffisante ne peut normalement être obtenue qu'après une application de deux couches

### Étiquette environnementale et Minergie

#### Étiquette environnementale: Classe B

Remplit les critères d'exigence de Minergie-Eco.

Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous [stiftungfarbe.org](http://stiftungfarbe.org)

### Domaine d'application

Sur tous les supports minéraux tels que nouveaux enduits dépourvus d'une couche de peinture ainsi que pour la rénovation de peintures à la chaux, peintures aux silicates et organo-silicates.

### Caractéristiques techniques/ valeurs d'essai

|   |   |                   |
|---|---|-------------------|
| Liant de base   | Silicate de potassium   |                   |
| Pigment de base   | Dioxyde de titane rutile  |                   |
| Consommation  | Env. 250 g/m <sup>2</sup> par couche sur un fond lisse, en fonction de la nature du support et du mode d'application. |                   |
| Dilution  | Eau   |                   |
| Masse volumique   | Env. 1,5 kg/l   |                   |
| Teneur en corps solides                                     | Env. 54%  |                   |
| Teneur en solvants (COV-CH)                                 | 1,8%, non soumis à la taxe COV  |                   |
| (COV-EU)  | Valeur limite COV d'après EG 42/2004 (Cat. A/c): /40 g/l (2010)<br>Ce produit contient au maximum 40,0 g/l (COV)      |                   |
| <b>Valeurs de physique de la construction (DIN EN 1062)</b> | Brillance (valeur de réflectométrie)  | G3 mat < 10 à 85° |
|   | Perméabilité à l'eau W  | W1 haut           |
|   | Densité du courant de diffusion de vapeur d'eau V   | V1 haut           |
| Consistance   | Légèrement thixotrope   |                   |

**Forme de livraison** **Sur demande livrable avec film de protection contre les algues et/ou champignons CALSILIT Historica AS-PROTECT).**

Teinte/teintage Blanc, teinté selon carte des teintes KABE ou selon échantillon. Peut être teinté avec les pâtes pigmentaires AQUAPINT jusqu'à max. 3%. Teintage possible sur machine à teinter KABEmix.

Stabilité de couleur Classe : A  
(Fiche technique BFS N° 26) Groupe: 1 (toutes les teintes A1)

Conditionnement Bidon plastique de 22 kg net / KABEmix 1 kg, 5 kg ou 22 kg net

Stockage Minimum 18 mois au frais et à l'abri du gel. Voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

### Mise en œuvre

Support Le support doit être propre, sec, porteur et dégraissé.

Respecter un délai de carbonatation de 2 à 3 semaines au moins pour de nouveaux enduits. Eliminer complètement les parties friables, dépôts minéraux, souillures, mousses, algues et autres végétaux.

Veillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP et les directives BFS. Les textes individuels de la check-list KABE et les fiches techniques sont également utiles ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.

Couche de fond Traiter préalablement les enduits à la chaux, les supports fortement absorbants ainsi que les anciennes peintures minérales et à la chaux avec CALSILIT Historica Fixativ.

Mode d'application Au pinceau, au rouleau ou au pistolet (y compris pistolet Airless)

Dilution Diluer la 1<sup>e</sup> couche avec env. 10% d'eau ou CALSILIT Historica Fixativ.  
Diluer la 2<sup>e</sup> couche avec env. 5% d'eau.

Séchage Hors poussière après 8 heures, recouvrable après 12 heures. Les valeurs sont applicables pour une température de +20° C et un taux d'humidité relative de l'air de 50%. Des températures inférieures et/ou une humidité supérieure peuvent rallonger le délai de séchage.

### Remarques particulières

CALSILIT Historica convient exclusivement pour une application sur des supports minéraux. Des résidus organiques tels qu'anciennes peintures à dispersion, anciens enduits liés à la dispersion, etc. peuvent occasionner la formation de taches et une dégradation de l'adhérence, car la silicification ne s'opère pas ou reste incomplète! Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau.

Ne pas mettre en œuvre avec une température du support inférieure à +5°C, un taux d'humidité relative de l'air élevée (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct ou sur des supports chauffés par le soleil. Si la température est basse, il faut également tenir compte de la condensation. Des températures différentes pendant la phase de la prise (par exemple ombres dues aux échafaudages) peuvent entraîner une modification de la teinte et de la structure. En raison du processus de prise physico-chimique, les différences de couleur doivent être tolérées en cas de travaux de retouche.

Si la surface doit être corrigée, réparée ou retravaillée, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine, il est inévitable que la réparation ne se remarque. En raison d'une alcalinité très différente, d'un pouvoir d'absorption inégal ou de supports de différents types ou autres raisons semblables, on peut voir apparaître une formation de taches ou des différences de couleur dans le revêtement (aptitude à la réparation selon BFS n° 25).

La couche de finition constituée d'enduit de finition et/ou de revêtement (peinture) ne doit pas être inférieure à la valeur de référence de la lumière **Y 30**. Avec des panneaux EPS expansés d'une épaisseur de panneau de 160 mm ou plus, le comportement à la déformation à la façade dû au matériau et aux contraintes doit être pris en compte lors du choix ou du type de panneau EPS. Des solutions de système spéciales (par ex. des plaques EPS laminées et élastiques avec double encastrement dans le tissu - posées en anglais) sont disponibles pour la plage de valeur limite **Y ≥ 20**. Pour les systèmes d'isolation minérale, la valeur de référence lumineuse de la couche de finition doit être adaptée à la structure d'enduit. N'hésitez pas à contacter nos conseillers techniques ou à vous renseigner via le prospectus actuel du système.

Lors d'un assainissement ou pour les nouveaux bâtiments, il faut déjà tenir compte du risque d'apparition de végétaux pendant la planification des travaux. C'est-à-dire : tenir à l'écart de l'humidité (notamment des éclaboussures d'eau) par les mesures du planning de construction et de la construction du bâtiment (à savoir avant-toits, larmiers, écarts des plantes, etc.) ou mesures d'entretien planifiées (par exemple nettoyage régulier). Veuillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP. Après application, protéger les surfaces contre le vent, le soleil et la pluie.

### Données de sécurité

#### Mesures de précaution

Respecter les directives de sécurité de la SUVA. Le liant a un effet caustique! Soigneusement recouvrir le verre, les pierres naturelles, les pierres synthétiques et les parties métalliques, respectivement les nettoyer immédiatement lorsqu'ils sont encore humides. Respecter les directives de sécurité ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur la fiche des données de sécurité ainsi que dans notre brochure consacrée à la sécurité et à l'environnement (au besoin la demander). **Ne pas ingérer. Irrite les yeux et la peau.**

**Recyclage KABE** Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

**Elimination** Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche est révisée périodiquement. En cas de doute, notre service de vente interne vous renseigne volontiers quant à la validité du présent document.